

Plus de 1 500 fraudeurs verbalisés en trois heures !

GARE DU NORD. La SNCF, la RATP et la police avaient sorti l'artillerie lourde, hier, pour épingle les resquilleurs. La pêche a été bonne avec la perception de 12 000 € d'amendes.

OPÉRATION « BOUCLAGE TOTAL » ! Le vaste dispositif de contrôle mis en place par la SNCF, hier, pour lutter contre la fraude à la gare du Nord (X^e) porte bien son nom. A 14 heures précises, près de 500 agents (contrôleurs, membres du service de sécurité de la SNCF, de la RATP et policiers en uniforme) se sont positionnés devant tous les accès aux lignes de banlieue et de RER. Une nasse qui s'est refermée sur tous les resquilleurs.

« Bonjour, titre de transport s'il vous plaît ! » Au niveau - 2, dans le hall d'échange entre le réseau RER et le reste de la gare, les verbalisations ne tardent pas à s'accumuler. 30 € pour un ticket non validé, 50 € pour défaut de titre de transport. « Ça, c'est le tarif si le fraudeur paye tout de suite », note Mourad, responsable du service contrôle. « S'il paye plus tard, on rajoute 30 € de frais de dossier. Mais dans ce cas, il faut qu'on puisse récupérer une identité. Ce n'est pas toujours facile », explique le contrôleur, en surveillant du coin de l'œil ses collègues qui poursuivent les contrôles dans une atmosphère un brin houleuse.

Un jeune homme sans ticket, ni argent, ni papier d'identité tente de négocier avec un contrôleur qui le menace d'appeler la police. Il donnera finalement son identité verbalement avant de repartir. « Je n'ai pas d'argent sur moi. Mais je repasse vous payer demain », essaye un autre fraudeur qui finit par présenter ses papiers d'identité.

7 % des usagers voyagent sans payer, selon la SNCF

« J'ai perdu mon passe Navigo il y a quatre mois. Et je n'avais pas envie de payer 60 € pour en refaire un », plaide de son côté Anne-Sophie, 18 ans qui vient, elle aussi, de se faire verbaliser. Si la jeune femme juge « normale » la présence des contrôleurs, elle qualifie cependant l'opération du jour de « franchement excessive ». « Il s'agit, bien sûr de marquer les esprits, et d'envoyer un message aux fraudeurs calculateurs qui préfe-



Gare du Nord (X^e), hier. Près de 500 agents (SNCF, RATP, police) ont été mobilisés pour un contrôle systématique de tous les voyageurs. (LP/Guillaume Georges.)

rent prendre le risque d'un PV de temps en temps plutôt que de payer le passe Navigo », reconnaît un porte-parole de la SNCF. « Mais ces opérations d'envergure ont aussi un intérêt économique évident », ajoute-t-il. Michel Bendjirjou, responsable sûreté à la direction Paris-Nord, le confirme. « Sur l'ensemble de l'Île-de-France, le manque à gagner lié à la fraude est évalué à 86 M€. Cela veut dire que près de 7 % des usagers voyagent sans payer », rappelle-t-il en annonçant une multiplication des contrôles d'envergure sur le réseau. Celui d'hier s'est soldé, en à peine trois heures par la verbalisation de 1 571 fraudeurs et la perception immédiate de 12 000 € d'amendes.

L'opération se poursuit aujourd'hui et demain à la gare du Nord.

BENOIT HASSE

VIDÉO  leparisien.fr/75 

Vaste opération antifraude à la gare du Nord.

La loi à la rescousse des contrôleurs ?

Selon les estimations de la SNCF, 30 % des fraudeurs verbalisés règlent l'amende directement aux contrôleurs. Mais les autres — ceux qui attendent de recevoir la douloureuse à domicile — sont nettement moins bon payeurs. « Le taux de recouvrement de ces amendes dépasse à peine les 10 % », note la SNCF qui explique ce chiffre notamment par le nombre élevé de fausses déclarations d'adresse ou d'identité. Ce problème pourrait prochainement disparaître avec la parution des décrets d'application de la loi sur la sécurité dans les transports adoptée le 9 mars. Ce texte mis au point dans la foulée de

l'attentat manqué du Thalys en août, qui mêle lutte contre le terrorisme et contre la fraude, va en effet renforcer les pouvoirs des agents de sécurité de la SNCF. Ils pourront procéder à des palpations, des fouilles de bagages mais aussi « retenir » jusqu'à l'arrivée de la police des voyageurs qui refuseraient de fournir leur identité. « Pour retrouver les fraudeurs, nous aurons également accès à des fichiers comme celui de la sécurité sociale. Ce que la Cnil (commission informatique et liberté) nous avait toujours refusé jusqu'à maintenant », se félicite le responsable sécurité de la gare du Nord.